

**Faire de l'agriculture le fer de lance du développement durable**

Afin d'éviter tout quiproquo, nous commençons par citer Rousseau : « L'agriculture est le premier métier de l'homme : c'est le plus honnête, le plus utile, et par conséquent le plus noble qu'il puisse exercer. »

Pourtant, l'agriculture est souvent mise en cause lorsque la nature subit des pollutions, même si elle n'est à l'évidence pas la seule responsable de ces atteintes. Il lui faut donc répondre à ces critiques en devenant le fer de lance du développement durable. Comment peut-elle y parvenir ?

Comme tous les secteurs économiques, l'agriculture est confrontée aux découvertes scientifiques et aux avancées technologiques. Elle a donc la délicate mission d'appliquer au mieux les connaissances nouvelles (dont les effets à long terme ne sont pas toujours maîtrisés, pensons par exemple aux produits phytosanitaires non dégradables) en veillant conjointement à préserver le milieu naturel et à faire de ces nouvelles méthodes l'utilisation la plus judicieuse.

Le rôle dévolu au paysan est ainsi de plus en plus complexe et requiert une formation adaptée aux progrès de sa branche. Des cours de formation continue sont organisés chaque hiver par la Fondation rurale interjurassienne (FRI). Très bien préparés et répondant aux besoins, ils sont facultatifs et, semble-t-il, peu suivis.

Tout en nous réservant de développer ces demandes le moment venu, nous chargeons le Gouvernement de :

- 1) rendre obligatoire les cours de formation continue pour tous les utilisateurs de produits phytosanitaires en grandes cultures ;
- 2) veiller à ce que ces cours soient dispensés en étroite collaboration par les spécialistes très qualifiés de la FRI et leurs homologues de l'Office de l'environnement, puisque les problèmes sont liés (cette coopération permettra par ailleurs d'améliorer les relations entre le monde paysan et cet office) ;
- 3) étendre la zone d'interdiction de certains produits à l'ensemble du territoire jurassien (au lieu de les confiner à des secteurs dont les limites ne sont pas toujours bien définies) chaque fois qu'il existe des produits de remplacement, car c'est fréquemment le cas (qu'il s'agisse d'herbicides, d'insecticides ou de fongicides).

Le 26 novembre 2008

Au nom du Groupe libéral-radical,  
l'auteur :  
Serge Vifian

